



PETR pour le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais Compte-rendu de la réunion du Bureau du 25 septembre 2025

Présents :

Bureau : MMES BEVIERE, CHARVIN, DAUVILLIERS, LEVEQUE, LEVY, PAILLOUX ; MM. BARJONET, BERTHELOT, BRISSON, GUERINET, LAROCHE, PICAULT, POINCLOUX, ROUSSEAU.

Autres personnalités : Mme TROADEC, Sous-préfète de l'arrondissement de Pithiviers, Mme SAUTREUIL, élue régionale référente, Mme QUESNEY, Sous-préfecture de Pithiviers, Mme MAYSTRE, Conseil régional, Mme BELBEOC'H, DDT du Loiret.

Absents excusés :

Bureau : MM., BOURGEOIS, BRUNEAU, COULON, GAURAT.

Autres personnalités : M. BROSSE, Député du Loiret, Mme BESNIER, Vice-présidente du Conseil régional, M. GAUDET, Président du Conseil départemental du Loiret, Mme BOURON, Secrétaire générale de la Sous-préfecture de Pithiviers, Mme PELHATE, Conseillère départementale, Mme RAPHANEL, Conseil départemental du Loiret, M. NOLLAND, Maire de Pithiviers, Mme DALLOT, Présidente du Conseil de Développement Territorial, Mme TREMINTIN-BERTRAND, Trésorière.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Bureau du 10 juillet 2025 ;
- Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2022-2028 : dossiers de demande de financement ;
- Dossier Fonds vert animation du PCAET : avenant de prorogation à la convention initiale ;
- CLE du SAGE Nappe de Beauce : Avenant n°3 pour la prolongation de la durée du marché « Etude pour la gestion quantitative dans les eaux superficielles du bassin hydrogéologique de la Nappe de Beauce » ;
- Affaires diverses.

Mme BEVIERE accueille les élus, et remercie Mme la Sous-préfète de sa présence pour son premier Bureau, ainsi que Mme QUESNEY, cheffe du service ingénierie à la sous-préfecture et Mme BELBEOC'H, de la DDT du Loiret, qui les accompagnent, et salue Mme SAUTREUIL, élue régionale référente et Mme MAYSTRE, chargée de mission à la Direction Aménagement du Territoire.

Les participants se présentent à l'occasion d'un tour de table

La Présidente donne lecture des pouvoirs reçus :

M. BRUNEAU donne pouvoir à M. GUERINET.

M. GAURAT donne pouvoir à M. ROUSSEAU,

Le quorum étant atteint, la Présidente passe au premier point de l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du Bureau du 10 juillet 2025

Mme BEVIERE rappelle les points principaux à l'ordre du jour de ce Bureau :

. 3 dossiers CRST (Maison de santé pluridisciplinaire Marie CURIE de Puiseaux, rénovation de l'éclairage public phase 2023-2024 » de Pithiviers et acquisition de deux véhicules utilitaires à moteur électrique », commune de Pithiviers) ;

. Fonds vert demande de financement au bénéfice des collectivités maîtres d'ouvrage et signature de la convention

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

La Présidente propose de modifier l'examen des différents points à l'ordre du jour et de passer à la présentation de la DDT du Loiret.

Mme BEVIERE passe la parole à Mme BELBEOC'H, qui rappelle le principe du financement Fonds vert à destination de projets dits PCAET. Sur les 10 projets, 6 sollicitaient des fonds. Les 4 autres porteurs de projet n'en sollicitent pas, car ils sont à des phases amont. Ils bénéficient par ailleurs d'accompagnement en ingénierie, via le dispositif Villages d'Avenir.

Aujourd'hui, la convention collective a été signée par tous les partenaires, grâce à la mobilisation de tous ; un acompte a pu être versé aux 6 porteurs de projets financés.

En novembre, la Préfecture organisera un Comité local, afin de faire le point sur l'avancement des projets. Il s'agit, entre autres, de s'assurer de l'engagement des actions avant la fin de l'année 2025.

En juin prochain, une réunion sera organisée, afin de faire le bilan définitif de cette convention.

Mme BELBEOC'H rappelle la tenue d'un « séminaire » COP, sur le thème de l'adaptation des territoires au changement climatique. Il se tiendra à Coudray, le 2 octobre.

Par ailleurs, elle rappelle l'existence du guide « Cartographie de l'ingénierie publique territoriale » dans le Loiret et de la « Boussole de la transition », qui permet aux élus de mesurer l'impact d'un projet d'aménagement sur le climat.

Mme BEVIERE la remercie de ces informations.

Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2022-2028 : dossiers de demande de financement

Mme BEVIERE indique qu'il y a 6 dossiers à voir en Bureau, dont 1 sur A VOS ID.

« LogiFrais 45 : mise en place d'un collectif d'agriculteurs afin de favoriser la logistique des circuits de proximité dans le Loiret ». Association LogiFrais 45.

Mme BEVIERE introduit la discussion en indiquant des échanges techniques entre les 2 PETR (le projet étant à la fois sur le PBGP et sur le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne) et la Région, cette dernière émettant un avis très réservé en pré-instruction. Elle passe la parole à Mme SAUTREUIL, qui rappelle les grands principes du dispositif A VOS ID, dont le caractère innovant et coopératif.

David VOYER évoque les objectifs et contenu du projet.

Le projet vise à expérimenter une solution logistique de proximité.

L'objectif est, pour les producteurs, de réduire la charge horaire et financière que représentent les livraisons, et de faciliter l'approvisionnement en produits locaux des différents circuits de distribution à l'échelle du Loiret.

La solution envisagée consiste à créer des points de ramasse mutualisés sur lesquels les producteurs regroupent leurs commandes, un transporteur assurant à jour fixe la ramasse des commandes sur ces points puis leur livraison au client final.

L'objectif du projet serait de créer une association promouvant la collaboration entre les différents agriculteurs et producteurs des deux PETR FOLS et BGP, et à terme, du Loiret. L'entraide entre les différentes parties prenantes de l'association ainsi que l'embauche d'un salarié permettra de coordonner les commandes et de développer un circuit de logistique afin de faciliter la livraison de cantines, restaurants d'entreprises ou restaurants collectifs en produits frais, locaux, issus du département du Loiret.

La zone de chalandise du projet s'étendrait sur tout le département du Loiret. Le collectif souhaite aussi s'appuyer sur les dynamiques en cours sur les deux territoires / PETR partenaires afin de tester la solution logistique (avant de l'étendre sur le territoire du Loiret). Un partenariat avec une entreprise de transport/logistique, la STEF, sera mis en place. La STEF est une entreprise proposant des services de logistique et de transport sous une température contrôlée de 2°C. Elle est spécialisée dans le transport et la logistique du froid et quadrille tout le département du Loiret. Elle ira chercher les différentes palettes de marchandises dans les points de ramasse pour les livrer directement chez les clients.

L'association dédiera aussi une part importante de son budget dans le recrutement d'un chargé de projet qui aura pour mission à la fois de démarcher de nouveaux clients pour l'achat des produits locaux et de nouveaux agriculteurs qui pourront faire partie du collectif mais aussi dans l'organisation générale du projet. En effet, le salarié devra coordonner les différents agriculteurs entre eux pour obtenir des informations sur les denrées afin de créer des fiches produits complètes avant la mise en vente. Il devra aussi s'assurer de la livraison en temps et en heure des produits sur les plateformes de ramasse et donc chez les clients. Il sera aussi en contact avec le client pour le démarcher, lui communiquer des informations concrètes sur chacun des produits mais aussi lui adresser la facturation de ses commandes. Il sera, enfin, en lien avec la STEF pour lui communiquer les jours et horaires de livraison et s'assurer du paiement des factures.

L'association Logifrais 45 a donc pour but premier d'aider les agriculteurs à se coordonner entre eux et à trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits. L'association permettra aussi directement aux agriculteurs de diminuer le temps qu'ils dédient à la livraison et au démarchage pour leur libérer du temps pour produire. L'association permettra aussi aux cantines d'accéder à des produits labellisés et, par conséquent, d'atteindre les objectifs fixés par la loi Egalim. La demande porte principalement sur le financement du chargé de coordination du projet.

Mme MAYSTRE précise que les premiers échanges ne valent pas instruction officielle, le dossier n'ayant été déposé que très dernièrement. Il s'agit donc, du point de vue de la Région, de points de vigilance.

David VOYER précise que le dossier a officiellement été déposé la veille, et fait ensuite référence à la réponse technique apportée conjointement par les deux PETR et envoyée à la Région, car pour eux, le projet rentre complètement dans les critères d'A VOS ID.

Coût HT du projet : 179 041,00 €.

Coût HT éligible : 179 041,00 €.

Subvention régionale sollicitée : 89 520,50 €, soit 50 % des dépenses éligibles. Financement réparti comme suit : PETR BGP 44 760,25 € et PETR FOLS 44 760,25 €.

Le Bureau donne un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.

« Création d'un city stade dans la commune associée de Bouzonville-en-Beauce ». (Réf. 00062201). Commune de Pithiviers-le-Vieil.

La commune de Pithiviers-le-Vieil souhaite aménager un city stade en centre bourg de la commune associée de Bouzonville-en-Beauce.

L'objectif est de proposer un équipement sportif de proximité pour les enfants et les associations.

La commune souhaite également répondre aux besoins des jeunes qui pratiquent un sport en dehors de tout cadre, afin d'améliorer le lien social et de favoriser la pratique sportive.

Pas de structure sportive de ce type existante à ce jour, dans cette commune associée.

Coût HT du projet : 60 813,00 €.

Coût HT éligible : 60 813,00 €.

Subvention régionale sollicitée : 12 100,00 €, soit 20 % des dépenses éligibles.

Le Bureau donne un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.

« Réalisation d'un ensemble de voies douces structurantes en cœur de bourg de Chambon-la-Forêt » (Réf. dossier 00064049). Commune de Chambon-la-Forêt.

Mme BEVIERE passe la parole à M. BERTHELOT, porteur de projet.

La Commune de Chambon la Forêt a déjà réalisé une première partie de son plan de mobilité, pour faciliter l'accès aux services de proximité en centre bourg (mairie, Poste, écoles, commerces, église).

Le projet présenté ici comprend la réalisation d'un ensemble structurant de voies douces pour rejoindre le centre bourg de Chambon la Forêt, ce qui permettra de finaliser le plan d'ensemble, soit 2,8 km environ.

Ces aménagements permettront aux habitants de pouvoir circuler en vélo en toute sécurité, notamment les jeunes enfants, ce qui influe aussi sur leur santé.

Un des objectifs visés est que les habitants prennent moins leur véhicule pour se rendre en centre bourg, ce qui réduit également les GES émis.

Dépenses retenues :

- Installation de chantier
- Travaux préparatoires
- Travaux de voirie
- AMOI

Coût HT du projet : 454 283,00 €.

Coût HT éligible : 454 283,00 €.

Subvention régionale sollicitée : 178 300,00 €, soit 39 %, des dépenses éligibles.

M. BERTHELOT ne prend pas part au vote. Le Bureau donne un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.

Les deux dossiers suivants font partie d'un même projet.

« Travaux de rénovation énergétique de la bibliothèque, du logement communal et de la salle des fêtes de Sermaises ». Réf. dossier 00064066). Commune de Sermaises.

La Commune de Sermaises souhaite engager un projet de réhabilitation de ses bâtiments publics, la salle des fêtes, la bibliothèque et le logement situé à l'étage, et le changement du système de chauffage, par la création d'un réseau de chaleur par géothermie sur sondes (objet d'un second dossier CRST).

L'ensemble de ces 3 bâtiments fait 399 m².

Nature des dépenses d'isolation faisant l'objet de la demande :

- Isolation des murs (177 m²)
- Isolation des combles perdus (62 m²)
- Isolation des rampants de toiture (71 m²)
- Changement de menuiseries (5,15 m²)
- VMC
- AMO, dont audits ENERGETIS.

Les gains énergétiques sont les suivants :

- Salle des fêtes :

Classe énergie « E » avant travaux (267 kwh/m²/an) et classe « C » après travaux (146 kwh/m²/an), soit un gain de 48 267 kWh/an.

Classe GES « F » avant travaux (71 kgéq CO₂/ m²/an) et classe « A » après travaux (4 kgéq CO₂/ m²/an), soit un gain de 26 726 kgéq CO₂/an.

- Bibliothèque et logement :

Classe énergie « G » avant travaux (463 kwh/m²/an) et classe « C » après travaux (136 kwh/m²/an), soit un gain de 48 267 kWh/an.

Classe GES « G » avant travaux (128 kgéq CO₂/ m²/an) et classe « A » après travaux (4 kgéq CO₂/ m²/an), soit un gain de 49 464 kgéq CO₂/an.

Coût HT du projet : 446 274,91 €.

Coût HT éligible : 27 882,76 €.

Subvention régionale sollicitée : 13 900,00 €, soit 50 %, des dépenses éligibles.

Le Bureau donne un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.

« Travaux de création d'un réseau de chaleur sur sondes verticales pour la bibliothèque, le logement communal et la salle des fêtes de Sermaises ». Réf. dossier 00064070). Commune de Sermaises.

La Commune de Sermaises souhaite engager un projet de réhabilitation de ses bâtiments publics, la salle des fêtes, la bibliothèque et le logement situé à l'étage (objet d'un second dossier CRST), et le changement du système de chauffage, par la création d'un réseau de chaleur par géothermie sur sondes.

L'ensemble de ces 3 bâtiments fait 399 m².

Champ de sondes : 3 x 130 ml.

Coût HT du projet : 446 274,91 €.

Coût HT éligible : 231 406,15 €.

Subvention régionale sollicitée : 115 700,00 €, soit 50 %, des dépenses éligibles.

Le Bureau donne un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.

« Rénovation de l'éclairage public à Malesherbes – phase 1 (2025) ». Réf. dossier 00061884). Commune du Malesherbois.

La Commune du Malesherbois souhaite engager un projet important de réhabilitation de son éclairage public en cœur de ville de Malesherbes (hors communes associées).

Ce projet se divisera en 3 phases, correspondant à 1 année chacune. 2025 étant la première année.

Les éclairages sont éteints la nuit, entre 23h et 5h du matin, depuis septembre 2022.

5% des heures travaillées le seront dans le cadre de clauses d'insertion, par contractualisation avec VIE.

Dans le cadre de la présente demande de subvention, 257 unités seront réhabilitées.

Nature des dépenses faisant l'objet de la demande :

PETR pour le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais - Compte-rendu du Bureau du 25 septembre 2025. Page 4 sur 6

- Installation de chantier
- Travaux préparatoires
- Travaux de rénovation de l'éclairage
- AMO

Coût HT du projet : 248 855,82 €

Coût HT éligible : 189 610,94 €

Subvention régionale sollicitée : 75 800,00 €, soit 40 % des dépenses éligibles, dont 10% bonus extinction nocturne.

Le Bureau donne un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.

Deux autres projets sont également soumis aux élus, pour avis de principe avant de finaliser le dossier, comme convenu lors d'un Bureau au printemps 2025. Il s'agit de deux projets émergeant sur la fiche mesure 05 « Diversification agricole et vente directe ».

Le premier est présenté par M. GUERIN, qui souhaite planter une pacaneraie à Nangeville. La subvention CRST est estimée à 6 100 €.

Le second est présenté par M. FAUCHEUX, qui souhaite faire des aménagements pour un espace de vente directe à la ferme. La subvention CRST est estimée à 9 000 €.

Le Bureau donne un avis favorable à l'unanimité. Les deux dossiers pourront donc être présentés lors d'un prochain Bureau.

Fonds vert animation du PCAET : avenant de prorogation à la convention initiale

Mme BEVIERE rappelle que le PETR bénéficie d'une aide de l'Etat pour le financement du poste de la chargée de mission PCAET, soit 90% de son temps de travail, sur 3 ans.

Compte-tenu des arrêts maladie liés à sa grossesse, puis du congé maternité, des dépenses n'ont pas été engagées. Il convient donc de les reporter d'un an, sur les exercices 2026 et 2027. C'est l'objet de la délibération.

La Présidente donne lecture du projet de délibération.

Pas de vote contre – La délibération est adoptée à l'unanimité.

CLE du SAGE Nappe de Beauce : Avenant n°3 pour la prolongation de la durée du marché « Etude pour la gestion quantitative dans les eaux superficielles du bassin hydrogéologique de la Nappe de Beauce »

Mme BEVIERE sollicite à nouveau une prolongation de durée pour ce marché, pour le porter jusque fin décembre 2025, soit 3 mois supplémentaires. Le PETR souhaite que toutes les études du SAGE soient finalisées avant cette fin d'exercice, l'EPAGE du Bassin du Loing reprenant le portage de la CLE Nappe de Beauce dès le 1^{er} janvier 2026.

Pas de vote contre – La délibération est adoptée à l'unanimité.

La Présidente donne lecture du projet de délibération.

Pas de vote contre – La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affaires diverses

- CLE du SAGE Nappe de Beauce.

Mme BEVIERE indique qu'elle a participé au Comité syndical de l'EPAGE du Bassin du Loing du 24 septembre 2025. La reprise par cette structure se poursuit comme prévu. Le processus de recrutement est en cours également. Plusieurs CV ont été reçus.

- Séminaire Adaptation au changement climatique.

Comme indiqué en début de réunion, la rencontre se tiendra à la salle des fêtes de Coudray, de 17h30 à 19h30. Le PETR a participé à son organisation, à la demande des services de la Préfecture.

- Recrutement LEADER.

Plusieurs CV ont été reçus, mais la plupart sans intérêt. Une session d'entretiens reste à organiser prochainement.

Sur le thème de LEADER, Mme SAUTREUIL indique que la plateforme devrait être opérationnelle pour les dossiers animation-gestion dès le début du mois d'octobre. Il faudra encore attendre pour les onglets dédiés aux porteurs de projets. Cela veut dire que les fonds ne peuvent toujours pas être délivrés.

Mme BEVIERE fait part du mail qu'elle a envoyé à la Région, en tant que Présidente de l'association A3P.

- Enquête pour le magasin de producteurs locaux.

Mme BEVIERE rappelle que l'enquête en ligne est toujours ouverte, jusque début octobre. Plus de 400 réponses ont d'ores et déjà été faites.

Plusieurs élus confirment y avoir répondu également.

- Atelier des Boussoles.

Mme BEVIERE relate l'atelier qui s'est tenu le 19 septembre à la salle des fêtes de Dadonville. Elle souligne la qualité du bureau d'études qui nous accompagne dans la révision du SCoT.

M. GUERINET fait part d'une présentation vivante et d'une appropriation du territoire par le bureau d'étude.

- Le Pithiverais à croquer, 1^{er} rendez-vous gourmand.

Mme BEVIERE rappelle l'organisation par le PETR et un ensemble de partenaires, d'une rencontre autour des produits locaux, dont des speed meetings entre producteurs et restaurateurs. Les élus sont conviés à cette manifestation, qui se tiendra le mardi 14 octobre prochain au Lycée professionnel Jean de la Taille.

- Journée de prévention des chutes.

Mme BEVIERE indique que cette manifestation organisée par l'Hôpital de Pithiviers-Neuville-aux-Bois, le 24 septembre, et à laquelle le PETR a participé, a rencontré un gros succès. Le soir même, il y avait une conférence programmée sur le diabète de la personne âgée.

- Film documentaire sur les aidants.

Mme BEVIERE rappelle que le PETR cherche des témoignages d'aidants ou de familles avec des personnes à charge, pour réaliser le film documentaire. C'est par le *bouche à oreille* que les témoins pourront être approchés. Les coordonnées sont à remonter auprès de l'animateur du CLS.

- LIFE Let'sgo4Climate.

A la suite des ateliers de 2023-2024, un collectif citoyen sur le thème de la production d'EnR est resté actif et a créé l'association Energies vertes du Nord-Loiret. Une réunion d'information se tiendra le 19 novembre 2025 à la salle des fêtes de Dadonville.

Par ailleurs, le PETR a été destinataire du bilan final de LIFE Let'sgo4Climate. Ce document est très complet et conséquent.

David VOYER indique avoir participé à un atelier dans ce cadre.

- Prochain Bureau.

Le prochain Bureau se tiendra le 6 novembre 2025, à 17h30, dans les locaux du PETR.

N'ayant plus d'information à donner et ne relevant pas d'observation, Mme BEVIERE lève la séance à 19h15.

Monique BEVIERE, Présidente